

Campagne mondiale pour l'éducation

Document d'orientation sur les domaines prioritaires du plan stratégique 2023-2027

Égalité et inclusion

1. Contexte

Un enfant, un adolescent ou un jeune sur cinq dans le monde reste totalement exclu de l'éducation et environ 773 millions d'adultes sont analphabètes¹. Le lieu, l'âge, le genre, le handicap, l'appartenance ethnique, la religion, le statut de migration ou de déplacé sont autant de facteurs qui continuent à dicter et à limiter les opportunités². Près de 40 % des enfants n'ont pas accès à l'éducation dans une langue qu'ils comprennent, et les enfants vivant avec un handicap continuent d'être exclus de l'école de manière disproportionnée. Les trois quarts des enfants en âge de fréquenter l'école primaire (9 millions) qui risquent de ne jamais mettre les pieds à l'école sont des filles. En outre, depuis 2000, la recrudescence des migrations et des déplacements a entraîné une augmentation de 26 % du nombre d'enfants migrants et réfugiés dans le monde, leur intégration dans les systèmes éducatifs nationaux est donc un impératif³.

La pauvreté reste l'obstacle majeur au droit à l'éducation : les enfants les plus pauvres ont quatre fois plus de risques de ne pas être scolarisés et cinq fois plus de risques de ne pas terminer l'enseignement primaire⁴ que les enfants les plus riches. Cependant, l'exclusion a de multiples facettes, qui sont souvent cachées ou délibérément omises pour des raisons sociales, culturelles ou idéologiques.

L'éducation inclusive repose sur le principe selon lequel tous les élèves doivent apprendre ensemble, dans la mesure du possible, indépendamment de leur différence. L'éducation inclusive reconnaît que chaque personne a des caractéristiques, des intérêts, des capacités et des besoins d'apprentissage qui lui sont propres et que les apprenants handicapés, y compris les adultes, doivent avoir accès au système d'enseignement général et y être accueillis.

En tenant compte de la diversité des apprenants, l'éducation inclusive cherche à combattre les attitudes discriminatoires, à créer des communautés accueillantes, à réaliser l'éducation pour tous et à améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation des apprenants ordinaires. Ainsi, les systèmes éducatifs ne devraient plus considérer les personnes vivant avec un handicap comme des problèmes à résoudre, mais ils devraient plutôt répondre de manière positive à la diversité

¹ <https://uis.unesco.org/en/topic/literacy>

² Voir : Global Campaign for Education. Nothing about us, without us: nine lessons learned from ten inclusive education initiatives designed and implemented by GCE membership. Learning Brief. August 2020. Août 2020.

³ <https://www.unesco.org/en/inclusion-education/need-know>

⁴ <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002482/248254e.pdf>

des élèves et considérer les différences individuelles comme des opportunités d'enrichir l'apprentissage pour tous.

Le concept d'éducation inclusive implique deux processus étroitement liés : d'une part, il remet en question l'éducation patriarcale, utilitaire et ségrégative et, d'autre part, il fait référence à un mécanisme spécifique qui vise à fournir une éducation appropriée et pertinente aux personnes vivant avec un handicap et aux autres groupes victimes de discrimination, raison pour laquelle il aspire à devenir un modèle systémique et systématique⁵.

Il y a une pénurie mondiale d'enseignants, en particulier ceux qui sont suffisamment formés et motivés pour intégrer les apprenants vivant avec un handicap et d'autres groupes marginalisés dans les écoles ordinaires.

La pénurie d'enseignants est également due à des préjugés sexistes et à des facteurs culturels, et pas seulement à l'absence de conditions de travail décentes. Le personnel enseignant doit être plus diversifié et des efforts ciblés sont nécessaires pour garantir que les femmes, les personnes issues de communautés minoritaires et les personnes vivant avec un handicap puissent suivre une formation d'enseignant, trouver un emploi et être soutenues dans leur travail.⁶

L'exclusion fondée sur le genre est peut-être celle qui est la plus répandue dans le monde. En fait, aucun pays n'a atteint l'égalité des genres, ce qui montre que l'exclusion et la violence sexiste ne sont pas mécaniquement liées à la pauvreté.

La notion d'inégalité des genres inclut les disparités de genre liées à la distribution inéquitable des opportunités d'éducation, au mépris de la diversité de genre ou de l'orientation sexuelle. À cet égard, la notion d'inégalité des genres reconnaît les multiples formes d'exclusion et de discrimination auxquelles sont confrontés les membres des communautés LGBTQI+. Plusieurs obstacles doivent être levés pour éliminer les racines des disparités de genre. Les filles et les femmes qui n'ont jamais fréquenté l'école ou qui l'ont abandonnée à un stade précoce font souvent partie des personnes qui se retrouvent à effectuer des travaux domestiques, à s'occuper d'autres enfants et de membres de leur famille. Elles vivent souvent dans des zones éloignées des écoles. La violence sexiste sur le chemin de l'école et à l'école est un autre obstacle à l'éducation des filles et des jeunes femmes. Dans certains contextes, l'interaction de barrières sociales, juridiques et culturelles telles que le mariage des enfants et les grossesses précoces joue un rôle majeur⁷.

2. Le plan stratégique de la CME (2023-2027)

⁵ Muñoz, Vernor. Report of the Special Rapporteur on the Right to Education. The right to education of persons with disabilities. A/HRC/4/29 19 février 2007

⁶ International Disability and Development Consortium. Teachers for all: Inclusive Teaching for Children with Disabilities. July 2013, p. 4

⁷ Plan stratégique de la CME 2019-2022

La CME comprend que les différentes formes d'exclusion sont basées sur des cadres patriarcaux qui établissent des privilèges pour certains groupes et sont maintenues grâce à des systèmes éducatifs régis par la soif de productivité et tendant donc à la standardisation et à l'homogénéisation.

Ces tendances ont conduit à une privatisation croissante de l'éducation, avec des effets néfastes sur l'équité et l'égalité en matière d'éducation. Les particularités en matière d'égalité et d'inclusion sont abordées séparément dans notre plan stratégique : l'égalité et la sexotransformation, l'inclusion des personnes vivant avec un handicap, l'inclusion des segments et des groupes de population historiquement exclus et l'égalité raciale.

La CME comprend que l'inégalité des genres s'entrecroise avec de nombreux autres facteurs susceptibles d'exclure des personnes de l'éducation au cours de leur vie. Nous faisons pression sur la communauté internationale et les gouvernements pour qu'ils respectent leurs engagements à fournir une éducation publique gratuite, inclusive et de qualité sans discrimination fondée sur le genre, l'orientation sexuelle, l'expression, l'identité ou les caractéristiques sexuelles ou d'autres motifs, y compris, mais sans s'y limiter, la race, le handicap, l'origine ethnique, l'âge, la langue, le lieu de résidence, la religion ou les convictions, le statut de migrant, de réfugié ou de personne issue de toute autre minorité.

Nous sommes solidaires envers :

- Toutes les femmes et les filles qui ne sont pas scolarisées en raison de politiques injustes et de normes, croyances et pratiques sexistes néfastes qui compromettent leurs choix et opportunités en matière d'éducation et leurs choix de carrière.
- Toutes les personnes dont l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre ou les caractéristiques sexuelles ne sont pas normatives, qui sont exclues ou forcées à l'invisibilité, et qui sont lésées par des politiques, des contenus et des systèmes éducatifs restrictifs, ainsi que par les personnes qui en font partie.
- Tous ceux qui s'opposent à toutes les formes de discrimination, qu'elle soit due au sexisme et à l'hétérosexisme, à l'homophobie, au racisme, au capacitisme, au classisme ou à toute autre forme d'oppression sociale et économique.

3. Défis critiques

Le cadre social des croyances et des comportements patriarcaux inclus dans les concepts et les modèles des anciennes sociétés industrielles a eu un impact dramatique sur l'éducation, validant et reproduisant les stéréotypes, les préjugés et les inégalités, génération après génération, parfois même contre la volonté des décideurs, subordonnant une myriade d'identités historiques et culturelles à un projet éducatif unique qui est donc susceptible de faire l'objet d'une discrimination institutionnalisée.

Le cadre social d'asymétries et de disparités que nous identifions comme le patriarcat est antérieur aux systèmes éducatifs et continue d'avoir une influence décisive sur les facteurs qui

produisent l'exclusion sociale dans l'éducation et l'apprentissage. Ce cadre social est un obstacle aux relations égalitaires entre les hommes et les femmes et au plein développement de la personnalité humaine, selon les termes définis par le droit international des droits de l'homme⁸.

Outre l'inégalité des genres, le patriarcat entrave la mobilité sociale et stratifie les hiérarchies sociales, ce qui a un impact négatif sur les droits de l'homme, le développement, la paix et la sécurité, car il contrôle les ressources économiques et attribue des valeurs sociales et culturelles qui sont essentiellement injustes. Le patriarcat n'est pas une structure d'oppression autonome, concentrée dans les relations de subordination des femmes aux hommes, mais plutôt un ensemble indifférencié d'oppressions, de race, de genre, d'ethnie et de condition sociale⁹.

L'éducation fondée sur les droits de l'homme est le principal moyen de lutter contre le patriarcat et de générer un changement culturel en faveur de l'égalité. Lorsqu'elle n'est pas correctement organisée, l'éducation produit le résultat inverse, en perpétuant l'injustice et la discrimination.¹⁰

L'un des moyens idéaux de transformer l'éducation pour l'égalité consiste à mettre en œuvre une éducation sexuelle complète, qui est particulièrement importante pour garantir l'exercice du droit des femmes à vivre sans violence et sans discrimination sexiste. Pour être complète, l'éducation sexuelle doit accorder une attention particulière à la diversité, car chacun a le droit de gérer sa propre sexualité sans faire l'objet de discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre¹¹.

Malheureusement, l'éducation à la sexualité suscite encore de nombreuses réserves de la part de groupes sociaux et politiques nourris de préjugés historiques et de perspectives limitées en matière de santé et de droits sexuels et génésiques.

Les préjugés ne se limitent pas aux questions de genre, puisque l'exclusion et la violence fondées sur la race et l'appartenance ethnique continuent de nuire à de nombreuses minorités culturelles, en particulier, mais pas seulement, aux communautés de migrants, aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur ou à l'extérieur de leur pays.

Les populations autochtones et minoritaires continuent de lutter pour des systèmes éducatifs qui intègrent et valorisent leurs cultures et leurs langues, en soulignant l'importance de l'enseignement dans la langue maternelle.

Les luttes des peuples minoritaires ont souvent pour référence la justice raciale, que nous entendons comme une vision et une transformation de la société visant à éliminer les hiérarchies

⁸ Muñoz, Vernor. Report of the Special Rapporteur on the Right to Education. E/CN.4/2006/45 8 February 2006, parag.12-19

⁹ PDHRE. Transforming the patriarchal order into a human rights system toward economic and social justice for all (www.pdhre.org).

¹⁰ Muñoz, Vernor. Muñoz, Vernor. Report of the Special Rapporteur on the Right to Education. A/65/162 23 July 2010, parag. 8

¹¹ Ibidem, parag. 23-32

raciales et à faire progresser la libération collective et la dignité, les ressources, le pouvoir et l'autodétermination pour s'épanouir pleinement¹².

Cependant, la marginalisation des minorités n'est jamais le produit d'un seul facteur. Elle est souvent le résultat de forces complexes qui affectent les individus à des moments particuliers de leur vie. Si les facteurs liés aux revenus et aux moyens de subsistance ont été identifiés comme les principales causes économiques de l'exclusion, les facteurs culturels et sociaux qui amènent différents groupes à vivre et à voir l'éducation différemment sont d'importantes questions explicatives¹³.

Enfin, la lutte pour le droit à l'éducation inclusive, menée par les personnes vivant avec un handicap et leurs familles et les organisations, a fait des progrès notables, compte tenu des dispositions de l'article 24 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et de l'objectif de développement durable 4.

De nombreux pays ont progressé dans l'adoption et la mise en œuvre de systèmes inclusifs et dans l'abandon des modèles ségrégatifs d'éducation spécialisée. Cependant, les données de l'ISU de l'UNESCO montrent que ces progrès ont ralenti ces dernières années, laissant quelque 258 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes non scolarisés, et plus de 617 millions d'enfants et d'adolescents n'atteignant pas les niveaux minimums de compétence en lecture et en mathématiques. Il est également important de noter que seulement la moitié des enfants dans le monde reçoivent une éducation préprimaire, un échec qui limite l'avenir des enfants et aggrave les inégalités dans l'apprentissage ultérieur. Dans les pays en développement et les pays les moins avancés, le faible taux d'accès à l'enseignement supérieur des jeunes vivant dans des contextes socio-économiques défavorisés et/ou vulnérables pour diverses raisons constitue l'une des plus grandes lacunes en matière d'inégalité des chances. Cela freine le développement global de ces nations. ¹⁴.

Les personnes vivant avec un handicap et les organisations de personnes vivant avec un handicap (OPD) possèdent des connaissances, une expérience et une expertise essentielles qui peuvent rendre l'action humanitaire et l'éducation dans les situations d'urgence et les crises prolongées plus inclusives et plus pertinentes pour les populations touchées. Une plus grande participation des personnes vivant avec un handicap et des OPD, qui reste inexploitée, permettrait de s'attaquer aux croyances et attitudes sociales qui diminuent l'action et les capacités des personnes vivant avec un handicap. Leur implication mettrait également en évidence la diversité des personnes vivant avec un handicap, qui sont souvent présentées comme des personnes « vulnérables » homogènes¹⁵.

¹² <https://www.raceforward.org/about/what-is-racial-equity-key-concepts>

¹³ Sayed, Yusuf. Overcoming exclusion in education. State of the World's Minorities and Indigenous Peoples 2009.

¹⁴ <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374246>

¹⁵ Education Cannot Wait. Policy and accountability Framework on Disability Inclusion. New York, May 2022, p.2.

4. La voie à suivre

L'action de plaider en faveur de l'inclusion et de l'égalité est au cœur de la CME. Notre plan stratégique ne part pas de zéro. Il s'appuie sur des expériences antérieures et sur un héritage politique et instrumental qui alimente notre travail aux niveaux national, régional et mondial.

Grâce à nos partenariats, la CME a des visions stratégiques qui sont alimentées par le mouvement international des femmes et notre association avec des organisations qui travaillent pour les droits des personnes vivant avec un handicap, nous permettent de mener un plaidoyer efficace dans de multiples domaines et à différents niveaux.

La CME continuera à demander aux gouvernements de rendre des comptes sur le droit à l'éducation inclusive et sur les progrès réalisés dans les systèmes sexotransformateurs.